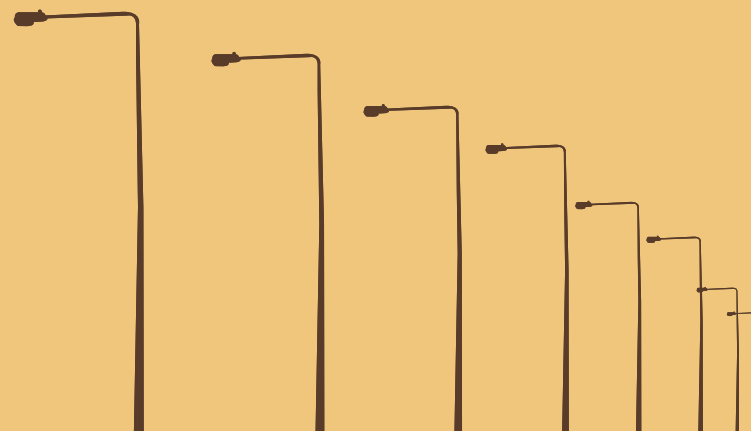




# Patrimoine des collectivités



# AXE 2 | PATRIMOINE DES COLLECTIVITES

## **Engagement 1 : Montrer l'exemple en engageant des actions sur son patrimoine et ses services**

**ACTION 17** : Former les élus et les agents sur les thématiques air, énergie, climat

**ACTION 18** : Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine de l'agglomération et réaliser des constructions à énergie positive

**ACTION 19** : Optimiser les flottes de véhicules propres pour les collectivités

## **Engagement 2 : Accompagner les communes dans la transition écologique et énergétique**

**ACTION 20** : Mettre en place un dispositif de mobilisation des communes dans le PCAET

(« Communes actives pour le climat »)

**ACTION 21** : Accompagner techniquement et financièrement les communes dans leurs projets

Le patrimoine des collectivités représente environ 5 % des consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. L'enjeu, au-delà de la participation aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), est l'exemplarité publique en incarnant la politique portée par la collectivité dans son patrimoine et ses services. Il est aussi question de décliner les objectifs du PCAET dans les communes en les accompagnant techniquement et financièrement.



Montrer l'exemple  
en engageant des actions  
sur son patrimoine  
& ses services

## 17 Former les élus et les agents sur les thématiques air, énergie, climat



### ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les agents des collectivités peuvent être les premiers relais des politiques qu'elles portent. En intégrant pleinement la thématique air-énergie-climat aux dispositifs de formation, l'exemplarité de la collectivité devient effective. Par ailleurs, des formations spécifiques peuvent être proposées pour les élus.

### MESURE 1 MISE EN PLACE DE STAGES D'ÉCO-CONDUITES POUR LES AGENTS

**PILOTE** Ville/CAGB/CCAS : Service Formation

**PARTENAIRE** Ville/CAGB/CCAS : Parc Auto Logistique mutualisé

PLANIFICATION DE LA RÉALISATION		2015	2016	2017	2018
<b>INDICATEURS</b>	Stage éco-conduite		1 stage dispensé	1 stage dispensé	1 stage dispensé

### MESURE 2 INTÉGRER LA THÉMATIQUE MOBILITÉ DANS LA JOURNÉE D'ACCUEIL DES AGENTS

**PILOTE** Ville/CAGB/CCAS : Service Communication Interne

**PARTENAIRE** Services référents

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
<b>INDICATEURS</b>	Intégration d'un module « mobilité » dans la ½ journée d'accueil		1 module créé et intégré à la ½ journée 100 % des ½ journées d'accueil abordant le module	100 % des ½ journées d'accueil abordant le module	100 % des ½ journées d'accueil abordant le module

### MESURE 3 DÉVELOPPER DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR CERTAINS AGENTS

**PILOTE** Ville/CAGB/CCAS : Service Formation

**PARTENAIRE** Services référents

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
<b>INDICATEURS</b>	Formations (CEE, normes thermiques, urbanisme durable,...)		1 formation dispensée	1 formation dispensée	1 formation dispensée

#### MESURE 4 DÉVELOPPER DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES ÉLUS

**PILOTE** CAGB : Service Environnement

**PARTENAIRE** Services référents

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
<b>INDICATEURS</b>	Formation spécifique		1 formation dispensée	1 formation dispensée	1 formation dispensée

#### MESURE 5 FAIRE LE BILAN CARBONE D'UN CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**PILOTE** CAGB : Service Bureau des Assemblées

**PARTENAIRE** ATMO Franche-Comté

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
<b>INDICATEURS</b>	Bilan carbone		1 bilan carbone réalisé		

#### MESURE 6 SENSIBILISATION À LA THÉMATIQUE QUALITÉ DE L'AIR

**PILOTE** Ville/CAGB/CCAS : Service Communication Interne

**PARTENAIRE** ATMO Franche-Comté

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
<b>INDICATEURS</b>	Action de communication		1 action effectuée	1 action effectuée	1 action effectuée

#### MESURE 7 FAIRE UNE COMPENSATION CARBONE DES VOYAGES EN AVION DES AGENTS ET ÉLUS

**PILOTE** Ville/CAGB/CCAS : Direction Emploi et Compétences

**PARTENAIRE** Ville de Besançon - Service Relations Internationales

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
<b>INDICATEURS</b>	Compensation carbone		1 délibération prise 50% des voyages en avion compensés	100% des voyages en avion compensés	100% des voyages en avion compensés

18

## Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine de l'agglomération et réaliser des constructions à énergie positive



TYPE D'ACTION



### ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le patrimoine hétérogène de l'agglomération ne permet pas l'application de mesures homogènes sur l'ensemble du parc. Le suivi énergétique et les actions d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments doit donc se faire le plus souvent de manière adaptée à chaque situation.

La pertinence du suivi énergétique d'un bâtiment sera jugée en fonction de la facilité de mise en œuvre d'une action corrective. Ainsi, la priorité de ce suivi doit être donnée sur certains bâtiments dont le Grand Besançon est pleinement propriétaire. Citons par exemple la Cité des Arts ou le bâtiment de la pépinière d'activité en maraichage biologique. Ce suivi permettra d'envisager l'adoption d'un plan d'optimisation énergétique du patrimoine.

Afin de répondre à des standards énergétiques élevés, un regard particulier sur le plan énergétique sera apporté lors de toute construction nouvelle ou de rénovation. Sur le présent programme d'actions, les travaux suivants sont prévus : rénovation de la pépinière de Palente, rénovation de la capitainerie du Moulin Saint-Paul, rénovation du dépôt de bus de la rue Belin. Par ailleurs, des investigations sont à mener sur la valorisation de la chaleur produite à la Cité des Arts lorsque ce bâtiment ne la consomme pas intégralement (pompe à chaleur géothermique). Enfin, une étude pourrait être menée pour valoriser la chaleur dégagée par les compresseurs installés dans le bâtiment TEMIS Innovation.

Le patrimoine communautaire est aussi le support au développement des énergies renouvelables. Certaines installations produisent déjà une énergie renouvelable sur les toits des bâtiments de l'agglomération, il conviendra d'en déployer de nouvelles.

Le Grand Besançon est compétent sur des tronçons de voirie communautaire. Certaines voies pourront faire l'objet d'extinction de l'éclairage public à certaines heures.



La Cité des Arts et de la Culture est le premier bâtiment culturel de France labellisé BBC Effinergie HQE - © E. EME

### MESURE 1

### METTRE EN PLACE UN SUIVI ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI DE L'AGGLOMÉRATION AFIN D'ATTEINDRE -20 % EN 2020

PILOTE

CAGB : Service Bâtiments

PARTENAIRE

#### Planification de la réalisation

		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Suivi énergétique des bâtiments	1 bâtiment suivi	2 bâtiments suivis (Cité des Arts et pépinière) 1 tableau de suivi énergétique du patrimoine mis en place		
	Plan d'optimisation énergétique du patrimoine			1 plan adopté	

## MESURE 2

### ADOPTER DES MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES OU RÉNOVATION DE BÂTIMENTS

PILOTE CAGB : Service Bâtiments



PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Construction exemplaire				
	Travaux de rénovation énergétique exemplaires	Audit du site de Lip	Audit de 2 bâtiments réalisés (Dépôt Belin + capitainerie St Paul) 1 bâtiment rénové	1 bâtiment rénové	1 bâtiment rénové
	Valorisation de chaleur fatale		2 études effectuées (PAC Cité des Arts et compresseur Témis)		1 source de chaleur fatale valorisée

## MESURE 3

### DÉVELOPPER LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION SUR LE PATRIMOINE

PILOTE CAGB : Service Bâtiments



PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Production d'énergie solaire (installé + projets)	120 Mwh produits	140 Mwh produits	140 Mwh produits	140 Mwh produits
	Prospective énergétique dépôt de bus	1 étude réalisée	1 conversion vers une autre source d'énergie réalisée		

## MESURE 4

### ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VOIE DES MONTBOUCONS

PILOTE CAGB : Service Bâtiments

PARTENAIRE Ville de Besançon

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Extinction éclairage public	1 extinction effective			

## 19 Optimiser les flottes de véhicules propres pour les collectivités



### TYPE D'ACTION



#### ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La mise en place des mesures de réduction du besoin de déplacement professionnel de l'action 16 a des implications sur la gestion du parc de véhicules des collectivités. Par ailleurs, pour les véhicules en circulation, des mesures sont prises afin de réduire leur impact sur la qualité de l'air, dans un budget maîtrisé pour les collectivités. Il s'agit ici de convertir les véhicules vers des systèmes de carburation « propre » et économe prenant en compte les évolutions technologiques et de rationaliser la flotte existante en optimisant l'utilisation des véhicules.



Véhicules électriques et autopartage permettent de rationaliser les flottes de véhicules des collectivités - © J.C. SEXE

### MESURE 1 ACQUÉRIR DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

**PILOTE** CAGB/Ville/CCAS : Parc Auto Logistique mutualisé

#### PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
<b>INDICATEURS</b>	Achat de véhicules électriques	1 utilitaire électrique pour le Grand Besançon	1 véhicule électrique pour le Grand Besançon		

### MESURE 2 RÉDUIRE LA FLOTTE DE VÉHICULES

**PILOTE** CAGB/Ville/CCAS : Parc Auto Logistique mutualisé

#### PARTENAIRE

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
<b>INDICATEURS</b>	Réduction de la flotte de véhicules	Suppression d'un poids lourds	Réduction de 10% de la flotte par rapport à 2014		Suppression d'un poids lourds
	Nombre de véhicules composant le parc	25 agents/véhicule léger (CAGB)	30 agents/véhicule léger (CAGB)	30 agents/véhicule léger (CAGB)	35 agents/véhicule léger (CAGB)
	Suivi de l'utilisation des véhicules (km parcourus par véhicule et par carburation)		1 suivi mis en place		





Accompagner les communes  
dans la transition  
écologique et  
énergétique

20

## Mettre en place un dispositif de mobilisation des communes dans le PCAET (« Communes actives pour le climat »)

TYPE D'ACTION



### ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La déclinaison du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dans la commune permet de compléter l'action de l'intercommunalité en la déclinant à l'échelon de proximité. Sur l'agglomération, seule la Ville de Besançon est actuellement engagée dans une démarche PCAET. Les communes portent pourtant des actions contribuant aux objectifs du PCAET. Au-delà de l'intervention sectorielle de l'agglomération dans les communes, prévue à l'action 21 (dispositif d'accompagnement des communes) et en complément avec les actions 2 et 3 (Grenellisation du SCOT et accompagnement des PLU), il est nécessaire de mobiliser les communes dans le PCAET par un engagement global, sur l'ensemble des compétences qu'elles portent.

Cet engagement est un acte par lequel la commune porte, sur son territoire, une politique air-énergie-climat : il peut s'agir, par exemple, d'une délibération cadre du conseil municipal. La mise en œuvre de cette politique pourra s'appuyer sur les dispositifs prévus à l'action 21, mais aussi sur la mise en réseau et le partage d'expériences entre communes engagées dans l'opération « communes actives pour le climat » : l'émulation créée entre les communes permet l'amélioration continue de la politique portée par chacune. Il s'agira de partager les bonnes pratiques, tant sur l'éclairage public, la mise en œuvre du zéro phyto, le développement des modes doux, le prêt des caméras thermiques...



Rénovation de l'éclairage public, voies modes doux, urbanisme durable...  
L'action des communes concourt à la transition énergétique - © J. VARLET

### MESURE 1

### INITIER ET METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOBILISATION « COMMUNES ACTIVES POUR LE CLIMAT »

PILOTE

CAGB : Service Environnement

PARTENAIRE



Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Déploiement du dispositif		1 dispositif créé et déployé		
	Communes engagées				15 communes engagées

21

## Accompagner techniquement et financièrement les communes dans leurs projets



### ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les communes peuvent impulser une dynamique forte en matière de mobilité douce, d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, de biodiversité, d'adaptation aux changements climatiques. De taille modeste, elles n'ont pas toujours les ressources financières ou humaines nécessaires pour aller vers des réalisations exemplaires. L'expertise et les moyens permis par la mutualisation au niveau de l'agglomération amplifient la capacité d'actions et permettent de décliner au niveau communal les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

L'accompagnement de l'agglomération existe à travers différents dispositifs :

- les soutiens techniques :
  - » le service d'assistance technique aux communes assure une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets des communes,
  - » le dispositif conseil en énergie partagé (CEP) accompagne les communes dans l'efficacité énergétique de leur patrimoine,

» de manière ponctuelle, l'ensemble des services de l'agglomération peut être ressources techniques pour les communes.

- les soutiens financiers :
  - » le fonds «Centres de village» permet la réalisation d'aménagements durables,
  - » la prime à l'amélioration des logements à usage locatif et d'occupation sociale (PALULOS) accompagne les rénovations de logements conventionnés,
  - » le fonds « isolation et énergies pour les communes » et les certificats d'économie d'énergie (CEE) financent les rénovations et l'installation de système de production d'énergies renouvelables sur le patrimoine communal.

La mobilisation de ces dispositifs permettra de décliner le PCAET dans les projets des communes.

### MESURE 1

### AIDER LES COMMUNES DANS LA GESTION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR PATRIMOINE : CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

PILOTE

CAGB : service Environnement

PARTENAIRE

Communes concernées – Région Bourgogne Franche Comté – ADEME Bourgogne Franche Comté

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Agents mis à disposition des communes	1 étp à disposition des communes	2 étp à disposition des communes	2 étp à disposition des communes	2 étp à disposition des communes
	Adhésion des communes au service			40 communes adhérentes	
	Etudes spécifiques proposées aux communes (diagnostic éclairage public, audit énergétique, passage de caméra thermique...)	1 étude proposée aux communes CEP	1 étude proposée aux communes CEP	1 étude proposée aux communes CEP	1 étude proposée aux communes CEP
	Extinction de l'éclairage public		10 communes pratiquant l'extinction		
	Formation technique ouverte aux communes	1 formation ouverte aux élus et techniciens des communes CEP	1 formation ouverte aux élus et techniciens des communes CEP	1 formation ouverte aux élus et techniciens des communes CEP	1 formation ouverte aux élus et techniciens des communes CEP
	Economie d'énergie sur le patrimoine des communes (3 ans après l'adhésion)	-5 % en kWh +2 % en €	-5 % en kWh +2 % en €	-5 % en kWh +2 % en €	-5 % en kWh +2 % en €

## MESURE 2

### FOURNIR UNE AMO AUX COMMUNES POUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DURABLE : DISPOSITIF « AIDE AUX COMMUNES »

**PILOTE** CAGB : DTAP

**PARTENAIRE** Communes concernées

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Formation des chargés d'opérations à l'urbanisme durable		1 formation dispensée		
	Projets d'aménagements durables suivis	8 projets durables et 6 communes suivies	8 projets durables et 6 communes suivies	8 projets durables et 6 communes suivies	8 projets durables et 6 communes suivies

## MESURE 3

### AIDER FINANCIÈREMENT LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS D'AMÉNAGEMENT DURABLE : FONDS « CENTRES DE VILLAGE »

**PILOTE** CAGB : Service Environnement / Direction Transports (projets mobilité)

**PARTENAIRE** Communes concernées

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Prise en compte de l'extinction de l'éclairage public et des plantes invasives et allergènes dans le fonds Centres de Village	Critères adaptés			
	Projets d'aménagements durables	8 projets durables et 6 communes soutenues	8 projets durables et 6 communes soutenues	8 projets durables et 6 communes soutenues	8 projets durables et 6 communes soutenues
	Subventions consacrées aux aménagements durables	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €

## MESURE 4

### AIDER LES COMMUNES DANS LA RÉALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX PERFORMANTS DU POINT DE VUE ÉNERGÉTIQUE : DISPOSITIF PALULOS

**PILOTE** CAGB : Service Habitat

**PARTENAIRE** Les communes concernées

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Logements conventionnés performants				
	Subventions consacrées aux logements performants				

## MESURE 5

### AIDER FINANCIÈREMENT LES COMMUNES DANS LA RÉNOVATION DE LEUR PATRIMOINE ET L'INSTALLATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES : FONDS « ISOLATION ET ÉNERGIES POUR LES COMMUNES »

**PILOTE** CAGB : Service Environnement

**PARTENAIRE**

Planification de la réalisation		2015	2016	2017	2018
INDICATEURS	Projets communaux de rénovation ou d'installation d'EnR	8 projets soutenus	8 projets soutenus	8 projets soutenus	8 projets soutenus
	Subventions consacrées aux projets	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
	Economie d'énergie réalisée	60 MWh/an	60 MWh/an	60 MWh/an	60 MWh/an
	Production d'énergie renouvelable				100 MWh/an de production
	Demande de CEE auprès des instances nationales	1 dossier déposé	1 dossier déposé	1 dossier déposé	1 dossier déposé



A series of horizontal dotted lines for writing, consisting of 12 lines spaced evenly down the page.

A series of 12 horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a template for handwriting practice.

A series of 12 horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice.

